



Procès verbal Assemblée Générale Ordinaire du Club des Sports

du 9 octobre 2020 à 19h00 - salle
polyvalente de la mairie de Risoul

Présents :

- **Bureau :**
 - Paule Bonnaffoux : Présidente
 - Cécile Feuillassier : Trésorière
 - Franck Bleinc : membre
 - Nicolas Durand : membre
 - Nathalie Gonod : membre
 - Aurélie Martin : Secrétaire
 - Valérie Chaud : membre
 - Lionel Plard : membre
 - Christophe Beauvalet : membre

- **Entraîneurs :**
 - Mathieu Gauche : Responsable des entraîneurs
 - Luc Arnera : entraîneur
 - Luc Bérard : entraîneur
 - Romain Tonda : entraîneur
 - Bruno Durosne : entraîneur



- **Invités :** Régis SIMOND, en sa qualité de Maire de Risoul, parent de coureur et adhérent Club des Sports de Risoul dans les premières années de sa création (1975).

- **Excusés :** Marc Hutter, responsable Labellemontagne
Jean-Marc Roux, Directeur ESF Risoul
Christian André, Directeur Opérationnel de la Société de Gestion des Activités Touristiques de Risoul
Elodie Vita, membre du Bureau



OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

La Présidente Paule Bonnaffoux remercie la mairie de Risoul, l'ESF de Risoul ainsi que Labellemontagne pour leur soutien infailible malgré le contexte du COVID.

Elle remercie également tous les partenaires privés : Intersport Simond, Routière du Midi, la société Palluel, York, la société Weiler, Hôtel Lacour, la société STAM, Vit'All+, le restaurant l'Ecureuil, le Tétras, les Autocars Audier et Cogefim Alpes. Elle remercie Marcel Cannat, vice-président du Conseil Départemental, Chantal Eymeoud, 2ème vice-présidente à la Région Sud Alpes Provence. Elle remercie Richard Hemon, en charge des dossiers de demandes de subventions.

La Présidente présente l'ordre de jour de l'Assemblée Générale :

- Vérification des pouvoirs
- Rapport moral de la Présidente
- Compte-rendu financier
- Approbation des comptes
- Bilan Prévisionnel annuel 2020/2021
- Approbation de la cotisation et coût des courses 2020/2021
- Bilan sportif
- Renouvellement de trois postes sortants
- Appel à candidatures Conseil d'Administration du Club

Vérification des pouvoirs

Cette année, du fait du contexte sanitaire particulier lié à la COVID 19 et des restrictions mises en place au moment de l'AG, le Club des Sports a demandé à chaque famille de limiter le nombre de personnes présentes dans la salle à une personne par famille.

Le quorum ($83/3 = 27,6$) est atteint avec 48 voix.



Rapport moral de la Présidente

La Présidente remercie l'ensemble du Bureau, les partenaires et les sponsors ainsi que les bénévoles sur lesquels le club compte toujours pour cette nouvelle saison. En effet, compte-tenu de la crise sanitaire, et de l'interruption prématurée de la saison au mois de mars, compte tenu des répercussions de cette crise sur l'économie nationale, nos partenaires souhaitent maintenir leur soutien financier, en reconduisant tous les conventions de partenariat. La Présidente les en remercie chaleureusement.

Vote du rapport moral à l'unanimité.

Compte-rendu financier

Nicolas Durand en tant que membre du Bureau présente les comptes consolidés de l'association « Club des sports de Risoul », reflet de l'année comptable.

Dans son ensemble, le budget présente un résultat positif. Une provision est donc prévue pour plusieurs postes :

- Le deuxième camion sera remplacé au printemps 2021.
- Le rachat de skis avec un important renouvellement du pool.
- La location des skis par les familles sera pour la 2^{de} année consécutive gratuite. Cette décision n'est pas définitive, car elle dépend de la santé financière du Club et la question sera revotée la saison prochaine par le Bureau.
- La prise en charge des frais de pratiquement toutes les courses pour les familles.



Nicolas Durand explique que, comme l'ensemble des acteurs associatifs et économiques du pays, nous n'avons aucune perspective claire pour l'avenir tant ce qui concerne le soutien des partenaires que les décisions politiques concernant la pratique du sport et de la compétition.

Au budget apparaît un excédent de 5156 euros.

Le mécénat est en augmentation. Cet équilibre financier permet de ne pas augmenter les cotisations cette année encore. Nicolas Durand explique que certains clubs pratiquent le financement total de la pratique du ski par le mécénat (exemple d'Orcières Merlette). C'est un gage de facilité et de tranquillité pour les familles à condition que le Mécénat soit adopté par TOUTES les familles. Cette formule est à envisager très sérieusement pour l'avenir.

La Présidente prend la parole pour informer que la licence FFS sera majorée cette année de 2 ou 3 euros (décision du Comité de Ski Alpes Provence). La Présidente explique qu'elle votera contre à l'assemblée générale du CSAP prévue le 10 octobre. Elle souligne une nouvelle fois le rôle de Richard Hemon, qui permet le montage de nombreux dossiers de subventions.

Approbation des comptes

Les comptes annuels de l'exercice 2019 - 2020 sont approuvés à l'unanimité.



COMPTES RENDUS FINANCIERS 2019/2020

DEPENSES		RECETTES	
Achat skis	18 304	Location skis	0
Achat tenues	1 828	Inscriptions	40 447
Achat licences	13 980	Vente licences	13 624
Assurances	1 955	Partenariat Labellemontagne	45 000
Honoraires ESF	96 970	Refacturation stages et courses	19 080
Déplacement stages plus courses	27 024	Revente skis	1 215
Soutien athlètes FFS CRAP	30 969	Subventions diverses	489
Amortissement matériel	6 183	Vente Camion	16 000
Cotisations CRAP DISTRICT PEI	4 494	Subvention Mairie	40 000
Carburant	2 882	Subvention Conseil Général	1 869
Fournitures entretien	10 996	Subvention Région	11 000
Réparations véhicules	4 574	Partenariat Banque Populaire	1 000
Entretien Local	1 774	Quote part subvention camion	7 200
Supports publicitaires	600	Sponsoring	12000
Honoraires dossiers subvention + mécénat	7 600	Vente Tenues	2 152
Organisation course	3 365	Mecénat	43 238
Redevance radio	520	Divers	206
Divers	1 283	Reprise de provision ex antérieurs	5 200
Homologation piste	478	Transfert de charges	2 215
Provision pour investissement	21 000		
TOTAL	256 779	TOTAL	261 935
	EXCEDENT 5 156		



BILAN PREVISIONNEL ANNUEL

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Honoraires entraîneurs	100 000,00	Labellemontagne	45 000,00
Coût des stages d'été/ automne	25 500,00	Mairie de Risoul	40 000,00
Organisation des courses	4 000,00	Mécénat	35 000,00
Coût des déplacements courses	3 500,00	Vente de licences	12 000,00
Carburant	5 000,00	Inscription club	40 000,00
Entretien bus	2 400,00	Convention Banque Populaire Auvergne	1 000,00
Achat skis	22 000,00	Subvention Département	2 000,00
Assurances	2 500,00	Subvention Région	2 000,00
Cotisations CRAP et District	4 500,00	Animation : loto, tombola...	3 000,00
Redevance radios	600,00	Sponsors véhicules+Tenues	14 500,00
Licences	14 000,00	Q.part subvention	7 000,00
Petits matériels	4 000,00		
Achats matériel (piquets, filets...)	6 000,00		
Fournitures administratives	500,00		
Entretien local	1 000,00		
Dotations amortissement	6 000,00		
TOTAL	201 500,00	TOTAL	201 500,00



Approbation des cotisations adhérents et coût des courses 2020/2021

Il faut noter que le Club des Sports maintient sa politique des tarifs, qui consiste à ne prendre aucune marge sur la vente de licences.
Approbation à l'unanimité.

TARIFS HIVER 2020 – 2021

Proposition de grille tarifaire (hors coût de la licence)

	Nb d'enfants	Préfo/ Test technique obtenu	Mini Pouce (U6/U8) et U18/U21 (Prépa. Test Technique)	Section ski alpin (U10 à U16)
Adhesion	1 enfant	250,00 €	480,00 €	680,00 €
	A partir du 2ème enfant	250,00 €	410,00 €	580,00 €
Adhesion enfants de Risoul -25%		250,00 €	360,00 €	510,00 €
Adhésion des enfants des partenaires du Club (ESF et Risoul Labellemontagne)		250,00 €	410,00 €	580,00 €

Tarifs pour les licences FFS saison 2020 – 2021

_ Pour les enfants nés en 2001,2002,2003,2004 et 2005 : Licence à 125,50 € (sous réserve du vote du Comité et d'une augmentation de 2 à 3€)

_ Pour les enfants nés à partir de 2006 : Licence à 100,50 € (sous réserve du vote du Comité et d'une augmentation de 2 à 3€)

_ Pour les enfants nés en 2015 : Licence loisirs à 52,00€ (sous réserve du vote du Comité et d'une augmentation de 2 à 3€)

(Pour les parents qui souhaitent être licenciés, merci de nous transmettre votre demande par mail)



Coût des courses 2020-2021

Financements courses et compétitions 2019-2020

Le Club des sports prend une partie des frais à sa charge, l'autre partie reste à la charge des parents.

Courses et compétitions	
COURSES	PARTICIPATION DES FAMILLES
ETAPE NATIONALE ECUREUIL D'OR CHAMPIONNAT DE FRANCE	<ul style="list-style-type: none"> Prise en charge 100% par le Club
ETAPE NATIONALE FINALE : - BEN'J - ECUREUIL D'OR - COUPE DE NOEL	<ul style="list-style-type: none"> Prise en charge 100% par le Club
COUPE DE LA FEDERATION SCARA	<ul style="list-style-type: none"> Prise en charge 100% par le Club
COQS D'OR	<ul style="list-style-type: none"> Prise en charge 100% par le Club
COUPE DE BRONZE	<ul style="list-style-type: none"> Frais d'inscription : 100 % à la charge des <u>parents pour les 3 1ères courses courues</u> prise en charge à 100 % par le Club pour les suivantes
SKI GAMES TEAM EVENT COURSE ELENA JANNICK CUP	<ul style="list-style-type: none"> Prise en charge 100% par le Club
CRISTAUX DE L'OISANS JB CUP MILLE PATTES	<ul style="list-style-type: none"> Frais d'inscription 100 % à la charge des <u>parents</u>
KANDAHAR (U14 uniquement, sur invitation)	<ul style="list-style-type: none"> Prise en charge 100% par le Club



Bilan sportif

- Programme été / automne présentés par Mathieu Gauche, entraîneur principal.

Mathieu Gauche explique que la préparation physique cette année s'est faite conjointement avec le SCOCE (les Orres). Ce lien de mutualisation se renforce également pour la partie automnale avec le Sporting ski club de Vars. Ce mode de fonctionnement assure une meilleure dynamique et un meilleur fonctionnement. Les jeunes ont skié à la Grave au mois de juin dans de très bonnes conditions. Cet automne, le District a skié à Hintertux mais les protocoles imposés par la Pandémie compliquent énormément la tâche des entraîneurs pour l'organisation des séjours. Toujours pour les mêmes raisons que précédemment citées, le déroulement de la préparation physique sur ski à l'étranger reste floue et incertaine. Un stage est tout de même prévu à la Toussaint aux Deux Alpes.

Pour Paule Bonnaffoux, cette préparation physique reste pourtant un pilier important dans le projet sportif. Les jeunes du club font beaucoup de vélo l'été, le but étant de faire avec d'autres activités sportives des sportifs complets et performants pour le début de la saison hivernale.

A noter des changements dans l'équipe des entraîneurs avec le départ de Martin Bonis (promu à l'ESF comme directeur adjoint). Il a été remplacé par Bruno Durosne, entraîneur dans le Queyras et acteur à la Section sportive du Collège des Hautes Vallées. Bruno a pris ses fonctions dès cet été en binôme avec Mathieu Gauche. Il sera responsable des groupes U8 et U14. Luc Bérard et Bruno Durosne travailleront à la saison complète. Romain Tonda et Luc Arnera seront mis à notre disposition dans les mêmes conditions que l'année dernière.



- Programme hiver

Le Club reprend l'organisation de la 2ème étape des Écureuils d'Or championnats de France U16 prévue les 17 - 18 - 19 Mars 2020 en binôme avec le Ski Club des Orres Crévoux Embrun, suite à l'annulation due au confinement imposé par le gouvernement. L'organisation restera la même que pour l'édition 2020.

Les épreuves de vitesse se dérouleront aux Orres. Risoul prend à sa charge le Géant et le Slalom Filles ainsi que le Slalom Garçons.

Le regroupement des 30 meilleurs U16, filles et garçons confondus, entraînements communs sur 3 jours, devrait se dérouler sur Risoul (attente de confirmation). La Présidente demandera à la FFS un quotas de places pour permettre aux meilleurs 2006 du Club de participer à cette manche. Un appel à l'aide des bénévoles sera lancé.

VOTE : à l'unanimité, 0 abstention

Renouvellement des postes

Valérie Chaud, Nathalie Gonod et Franck Bleinc ont été renouvelés dans leur mandature pour trois ans .

Appel à candidatures Conseil d'Administration du Club

Jeremie BADAROUX présente sa candidature et vient renforcer le Bureau pour 3 ans.



Conclusion sur la situation actuelle due aux mesures prises contre le COVID :

Paule Bonnaffoux précise que le Club restera à l'écoute des décisions prises par les autorités dans le contexte pandémique. Il communiquera aux familles adhérentes en temps et en heure, les dispositions à prendre pour que l'activité sportive soit maintenue autant que faire se peut. Il faudra se faire au port du masque dans le local et les bus et sur les remontées mécaniques.